



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC

Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 23 JANVIER 2026 POUR L'ADOPTION DU
BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

Une séance extraordinaire sera tenue le **23 janvier 2026 à 16 h** au Centre Administratif de Saint-Christophe d'Arthabaska afin de traiter les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026
3. Adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska pour les années 2026-2027-2028
4. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
5. Levée de la séance

Les délibérations et les questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2026 et le PTI 2026-2027-2028.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA CE 15^E JOUR DE JANVIER 2026.

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Warwick, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en le publiant sur le site Internet de la municipalité le 15^e jour de janvier 2026, le tout, conformément au règlement 079-2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^e jour de janvier 2026.

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et Greffière-trésorière